

Motion du 4 février 2025 de M. Christo Ivanov: «Pour un pont du Mont-Blanc sûr et paré pour l'avenir».

(renvoyée à la commission des travaux et des constructions
lors de la séance du Conseil municipal du 4 février 2025)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'apparition de fosses d'une dimension importante dans le lit du Rhône près des piles du pont;
- les risques pesant sur la stabilité de l'ouvrage;
- les divers scénarios pour le pont du Mont-Blanc suite au refus par le corps électoral de la passerelle piétonne du Mont-Blanc;
- qu'une voie de circulation supplémentaire ou de tram alourdirait considérablement le pont;
- que les perspectives d'avenir impliquent une sécurisation des fondations du pont;
- que l'intervention sur les fosses doit prendre en considération les perspectives d'utilisation futures du pont,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'intégrer les perspectives d'utilisation du pont du Mont-Blanc dans les travaux de comblement des fosses et de stabilisation de l'ouvrage;
- d'étudier une redistribution des espaces disponibles en faveur des mobilités actives (piétons, cyclistes, véhicules motorisés, transports publics) en coordination avec le Canton.